PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉCOLE DU 06/03/2025

ÉCOLE PIERRE MONIER PUYVERT

Présents :
Mme l'adjointe au maire, Mme Patricia Parraud, Mmes les représentantes des parents d'élèves, Mme Elodie Peritore, Mme Stéphanie Bruciamacchie,Mmes Thiphaine et Tracey Belmondo,
Mme la directrice : Mme Mallorie Ruiz
Mmes les enseignantes, Mme Sandra Bertrand, Mme Sharon Carrasco
Invités présents :
représentante de l'APE, Mme Laura Scaffidi
M Gregory Gerlone directeur du périscolaire

Excusés :
Mme l'inspectrice de la circonscription, Mme Estelle Dépré Mme le maire de Puyvert, MmeSylvie Grégoire .
M et Mmes les conseillers municipaux,
Mmes les représentantes des parents d'élèves, Mme Caroline Brunel, Mme Camille Renard.

Mmes les enseignantes,Mme Claudie Donadey,Mme Marjorie Mengual

Approbation du Procès-Verbal du dernier conseil d'école

Le dernier conseil remonte au 07/11/24 : Approuvé à l'unanimité.

1 Les effectifs actuels et prévisionnels

A ce jour l'école accueille :
11 PS, 10 MS, 7 GS (+1 semaine prochaine arrivée de Bastien), 13 CP (départ de Timéo), 12 CE1, 12 CE2, 12 CM1, 14 CM2
Total : 91 élèves bientôt 92 élèves.

Pour la rentrée, nous prévoyons :
5 PS / 11 MS / 10 GS /8 CP / 13 CE1 / 12 CE2 / 12 CM1 / 12 CM2
Soit 82 élèves.

Pas de fermeture de classe annoncée.
Certains élèves pourraient être maintenus, des PS pourraient arriver et d'autres élèves quitter l'école.
L'organisation des classes n'est pas encore fixée.

2 Les commandes 2024/2025 et le budget 2025/2026

La totalité du budget 2024/2025 (5500€) est presque dépensée.
Les dernières commandes sont en cours.

Le budget 2025/2026 sera-t-il le même que l'an passé ?
Le budget photocopie restera t-il à la charge de ce budget école? Car c'est un gros budget.
Un renouvellement des ordinateurs portables de classe des enseignants peut y être envisagée ? (Par étape 2 cette année, 2 l'an prochain?).
Peut-on installer un téléphone fixe dans salle des maitres l'ancien a fondu et dans bureau de la directrice en plus du téléphone sans fil déjà en place ?

Réponse de l 'adjointe au maire : Nous avons bientôt une réunion sur les budgets.
Nous vous ferons un retour. A priori le budget pour les commandes ne devrait pas changé et oui

les photocopies restent à prendre en charge sur le budget de l'école.

3 Le projet d 'école

Les enseignantes ont établi le nouveau projet d'école qui sera suivi sur 5 ans.
Les axes retenus sont « Améliorer l'expression orale et la prise de parole devant les pairs »
« Améliorer la résolution de problèmes et l'automatisation des calculs » et «Conserver et développer la sérénité et la bienveillance entre les élèves ».
Les projets de l 'école se tourneront donc principalement dans l'optique de favoriser ses 3 axes.

4 Le protocole phare

L'école a obtenu la labellisation de niveau 1 du protocole phare.

Le protocole Phare a été mis en action plusieurs fois en cette première période de l'année.
Suite aux questionnements de certains parents d'élèves nous rappelons le déroulé de ce protocole.

- 1 Actions de préventions régulières en amont.
- 2 Une situation de Harcèlement est rapportée par un élève, un parent ou un témoin.
  L 'élève « cible » est reçu par l'enseignant qui écoute les faits et ressentis de cet élève.
  Les élèves mis en cause sont également entendus à part afin d'écouter leur version des faits, méthode de la préoccupation partagée afin de leur faire prendre conscience du ressenti des élèves dits victimes...
  Les parents de l 'élève « cible » sont dans un premier temps invité à laisser l'école gérer les conflits. Ils ne doivent pas intervenir eux-mêmes auprès des autres enfants.
  C'est souvent l'intervention des parents qui aggravent une situation de conflit.
  Les élèves doivent pouvoir avec l'aide des enseignants être « acteurs » de la prise en charge de la résolution de leur conflit.
  Les parents des enfants « cibles » ou « intimidateurs »ne sont pas toujours informés de la situation en fonction de celle ci.
- 3 Mise en place de mesure de protection (vigilance accrue, mobilisation d'autres élèves, discussion avec les parents de la victime...).
- 4 Situation de Harcèlement avérée qui ne se calme pas malgré les prises en charge, accueil des parents des élèves « harceleurs », signalement de la situation auprès de l'inspectrice, faits d'établissement, mise en place d'actions spécifiques dans les classes concernées, changement d'école pour un élève récidiviste, suivi par les partenaires extérieurs des élèves victimes (psychologues, conseillers pédagogiques ...).
- 5 Une plateforme d'accueil le 3018 permet aux « victimes » et aux parents d'être écoutés et conseillés en cas de situation avérée qui ne se résoudrait pas.

5 Les évaluations nationales de CP

En janvier les évaluations de mi-parcours en CP ont eu lieu. Elles se sont bien déroulées ; Cependant, l on constate une baisse de niveau par rapport aux autres années due à de gros écarts de certains élèves notamment au niveau de la compréhension et du langage. Les progrès sont cependant constatés chez ces élèves. La maitresse est très confiante pour la suite.

6 Le Pacte

Dans le cadre des heures du Pacte, Mme Sandra Bertrand a pris 6 élèves en stage de réussite pendant la deuxième semaine des vacances de Février sur 12 h. Elle permet également à 3 élèves de bénéficier de ce stage de soutien tous les lundis sur 12 semaines pendant 1h.

7 L 'aménagement de la cour en zone

Depuis plusieurs années la cour de récréation est aménagée en zones distinctes .
L 'équipe aimerait que ces zones soient matérialisées afin d'être bien respectées par les élèves.
La cour du haut n'est autorisée lors des récréations qu aux élèves de maternelle.
Le city est utilisé pour les jeux en équipes (jeux de ballons les lundis et jeudis/ autres jeux les mardis et vendredis). Le tour du city est utilisé pour des jeux plus calmes (peut être matérialiser un zone « lecture »?) et les jeux dans le sable (pourrait on faire un piste à billes?). L'équipe va prochainement organiser une réunion afin de réfléchir aux zones possibles et à un planning en fonction des classes pour l utilisation du city. La mairie est d'accord pour aider à matérialiser les zones par des écritaux ou autres lorsque le plan sera fait.

8 La prévention santé

L'équipe enseignante constate depuis plusieurs temps le retour à des goûters « hors normes » et souvent loin des conseils de prévention en matière de santé.
L'équipe ne souhaite pas interdire les collations données aux enfants par leurs parents car certains partent le ventre vide le matin. Mais elle souhaiterait refaire un point sur les gouters « autorisés » ou non.
En effet, il est difficile d'éduquer les enfants à bien manger et à prendre soin de leur santé lorsqu'ils sont incités par les gouters des camarades ne respectant les consignes de règlement.
Aussi, l'équipe souhaiterait ajouter un point supplémentaire au règlement intérieur afin de définir quels goûters sont autorisés.

Avis du conseil d'école : Le conseil souhaiterait qu' un simple rappel au bon sens soit fait dans un premier temps aux parents et ne souhaite pas que ce point apparraisse pour le moment dans le règlement. Nous aviserons en fonction de l'évolution qui sera faite de faire réapparaitre ce point au prochain conseil d'école et le mettrons à ce moment là seulement dans le règlement si aucun effort n'est fait par les parents pour équilibrer ces collations.
Les parents délégués soulignent qu ils appréciaient le temps où la mairie avait mis en place les pommes pour la collation. L'adjointe au maire ne souhaite pas réitérer cette collation de pommes face au gaspillage qui était souvent fait .

9 La classe de découverte

Les classes de GS CP et de CE1 et CE2, partiront cette année en classe de découverte à Saint Jean Montclar au centre des Clarines du 2 au 6 juin. Le projet est bien avancé, le financement est complet notamment grâce à l'obtention d'une subvention montagne de 1380 euros et une belle participation prévue de la Mairie 3200 euros et de l Association des Parents d'élèves de 1848 euros. Il reste à remplir le dossier administratif et le transmettre à l'inspection et au PASAN pour validation.
Le budget prévisionnel est en pièce jointe pour validation par le Conseil d'école.
Le conseil approuve.

10 Les autres projets pédagogiques 2024/2025

La semaine des maths : Toutes les classes participent cette année encore à la semaine des maths du 10 au 15 mars en relevant des défis quotidiens via maths en vie.
Intervention Prévention routière : Lundi 03 février les CM ont bénéficié d'une intervention sécurité routière. Une première partie a eu lieu en classe et une seconde sur un circuit installé sur le city permettant de s'entrainer au maniement du vélo. Ils ont ainsi obtenu l 'APER .
Le projet natation : Les élèves de CE vont bénéficier d'un cycle piscine à la piscine de Cavaillon : 10 séances sur 5 semaines du 17 mars au 05 avril inclus (2 séances par semaine, lundi et

vendredi matin). Comme les années précédentes le bassin et le car sont partagés avec l'école de Puget. La mairie valide paiement du transport.
Intervention Tennis : Les classes de CM et GS/CP bénéficie de plusieurs séances de Tennis avec un intervenant diplomé Cyril du 25 février au 03 avril 2025.
L 'association des parents d 'élèves finance cette intervention.
La grande lessive : Projet en art auquel toute l'école participe. Il s'agit cette année du thème « Du papier, des papiers,Vos papiers ».

Sortie PS/MS : Le 25 février, la classe de maternelle s'est rendu au Grand Théatre de Provence avec une classe de maternelle de Lauris pour assister à une représentation de danse de Pierre et le Loup en lien avec l'étude de Pierre et le Loup mené avec l'intervenant de musique.
L'association des parents d'élèves a financé cette sortie.
Une sortie à la forêt des cèdres est prévue en fin d'année le 3 ou 4 juin avec une classe de maternelle de Lauris.
L'association des parents d'élèves finance le car de cette sortie.
Sortie CM : La classe s'est rendu le mardi 21 janvier à l'auditorium du Thor afin d 'assister à une représentation en lien avec la protection des Oceans intitulé «Le monde du silence gueule».
L'association des parents d'élèves finance cette sortie.
Sortie au centre de recyclage des eaux et à la station d'épuration de Pertuis :
Il s'agit d une intervention sous formes de visites et d 'ateliers offerts par la Sivom aux élèves grâce au papa d 'Océane en ce1 qui a organisé cette sortie et a trouvé un don d'entreprise permettant de financer le car. Cette sortie est donc entièrement financé par des partenaires extérieures. Elle aura lieu le jeudi 27 mars 2025 .
Projet Vent des Globes : Toutes les classes ont assisté à ce projet en suivant le parcours de skippers.
Le défi « marche en mars »: La classe de GS/CP invite les parents à marcher tout le mois de mars avec leurs enfants afin de relever un défi et de favoriser le goût de marcher.
Spectacle à la Fruitière Numérique :
La classe de GS/ CP se rendra à pieds à la fruitière numérique de Lourmarin le mardi 1 avril pour voir un spectacle gratuit intitulé « Voyage au delà des mers ».
La fête de fin d'année : Une représentation des élèves aura lieu le vendredi 20 juin. Ce spectacle est en lien avec le travail mené tout au long de l'année autour de l'eau et de la chorale menée par l'intervenante stagiaire dumiste Ludivine.

11 L'APE

L'équipe très dynamique a proposé à l'équipe enseignante une participation financière dans tous les projets. De plus elle a souhaité participer de manière très significative au budget de la classe de découverte des GS/CP et des CE1/CE2 afin de permettre une belle diminution de la part parents.
Le total versé par l'APE pour couvrir l'ensemble des sorties prévues de l'école, l'intervenant tennis et la participation à la classe de découverte s'élève à 4350 euros.
L'équipe tient à remercier vivement l'APE.

12 Travaux – Entretien – Matériel

Le projet de réfection des sanitaires où en est-il?

Réponse de l'adjointe au maire : Retard de l'architecte qui devait se charger des travaux. Ce qui a fait perdre un droit à subvention à la mairie. La mairie prospecte et va essayer de faire bouger cette situation.

La directrice demande quelques aménagements pour le téléphone. Difficulté à entendre le téléphone dans toute l'école et téléphone qui se décharge vite quand il n'est plus sur sa base. Est-il possible de faire installer deux téléphones fixes en plus du téléphone portable déjà existant ? (Un dans le bureau et un dans la salle des maitres.)

12 Des éléments de réponse aux questions des parents

Question 1 : Gestion des « bobos ».
Quel est le protocole lors des "bobos"?
Si un enfant chute, qu'il a une bosse ou une plaie, à quel moment vous devez prévenir les parents.

L 'équipe encadrante suit le protocole par bon sens suivant lors des blessures :

- Dans une premier temps : évaluation de la gravité de la blessure.
- Puis soin de premières intentions : Glace en cas de bosse ou de chute, lavage à l'eau, désinfection et mise en place d un pansement si nécessaire en cas de blessure.
- Pour un « petit » bobo les parents sont en général prévenus oralement à la sortie des classes mais pas systématiquement.
- Pour une blessure importante, les parents sont immédiatemment appeler par téléphone.
- Le Samu peut également être appelé immédiatement si la blessure est importante.
- Pour une vigilance accrue (doute sur la blessure, gros choc), les parents sont appelés afin de récupérer l'enfant si les enseignants ou le personnel encadrant pensent qu'une surveillance accrue est nécessaire (ex un gros choc à la tête ou autre).

Question 2 : Passage aux toilettes et Hydratation

Pouvez vous trouver des solutions pour que les enfants puissent boire et aller aux toilettes lorsque nécessaire pour eux, au moment de la classe ou dans leur temps de recréation ?
Ne pas les laisser se retenir ni de boire quand ils en ressentent le besoin ?

Nous comprenons l'importance de pouvoir s'hydrater et aller aux toilettes lorsque cela est nécessaire.
Aussi voici le règlement mis en place : Les enseignants encouragent les élèves à se rendre aux toilettes et à boire avant et après l 'entrée en classe afin de limiter des interruptions.
Dans des cas exceptionnels , les enfants sont autorisés à se rendre aux toilettes sachant que ces autorisations doivent restées très ponctuelles afin d'éviter les techniques d'évitement au travail, des vols dans les cartables et enfin des élèves seuls dans le couloir (lorsqu'ils partent aux toilettes ils ne sont plus sous surveillance et des accidents peuvent arriver).
Les autorisations restent donc au cas par cas et exceptionnelles.

Pour l'hydratation les gourdes sont autorisées dans les cartables (hormis les périodes de canicule où les élèves peuvent prendre la gourde en classe). Ils peuvent donc boire à chaque interclasse soit 8 fois dans une journée de classe !
Les toilettes sont accessibles librement pendant tout le temps de récréation. Il appartient aux élèves de bien penser à s'y rendre le matin avant l'entrée en classe, aux récréations et sur le temps de cantine. Il s'agit d'un apprentissage vers l'autonomie et nous encourageons les parents à les inciter dans ce sens également.

Question 3 : Hygiène et prévention des maladies
Étant donné la récente épidémie de gastro-entérite, puis de grippe, qui a entraîné un grand nombre d'absences, pouvons-nous faire un point sur les mesures d'hygiène mises en place ? Les points de contact (poignées de porte, tables...) ainsi que les sanitaires sont-ils nettoyés suffisamment fréquemment? Les enfants sont-ils bien accompagnés dans l'accomplissement des gestes de prévention (lavage des mains, utilisation des mouchoirs, etc.) ? Les élèves portent-ils leur veste lorsqu'ils sortent en récréation, surtout en période de froid ?

L'épidémie de grippe et de gastro-entérite a été nationale. Le ménage est effectué chaque jour dans toutes les classes et dans toutes les parties communes de façon consciencieuse. Le passage au lavage des mains est systématique avant et après chaque repas. Les classes de maternelles sont accompagnés. Les plus grands restent autonomes. Il leur ai rappelé de bien faire ces gestes mais ils sont amenés après 6 ans à le faire de façon autonome.
Les boites de mouchoirs jetables sont épuisées suite à cette période.
Pour le port des vestes, il va de soit que la grippe et la gastro-entérite ne sont pas liés au port des vestes.
Tous les élèves de maternelles sont suivis et accompagnés dans la mise en place de leur manteau, bonnet, moufles.... Les élèves d'élémentaire sont régulièrement rapellés à l'ordre. Selon les activités, les élèves ont tendance à quitter leur veste. Cependant, ils restent autonomes dans la régulation de leur ressenti thermique même si lorsqu'il y a des débordements (élèves en t-shirts dans la cour en hiver) les surveillants de cour interviennent et leur rappellent de remettre leur veste.

Question 4 : Surveillance et sécurité en cour de récréation

Des parents expriment des inquiétudes quant à la surveillance de la cour de récréation, notamment dans certains recoins. Est-ce que tous les espaces sont bien surveillés afin d'éviter les incidents ? Y a-t-il des ajustements possibles dans l'organisation (surveillance, accompagnement à l'éducation/ information) pour garantir la sécurité de tous les élèves ? Il est question ici du respect de l'intimité et des limites liées au corps de chacun (fessée, toucher les parties intimes d'un camarade)

Il n y a pas de zones cachées dans la cour. Les maternelles sont séparés des élémentaires lors des récréations.Chaque tranche d'age à sa zone délimitée. Une intervention lié à l intimité a eu lieu cette année dans la classe de GS/CP et l'an dernier dans la classe de CE2/CE1/CP par l'infirmière scolaire. Les adultes rappellent régulièrement aux enfants que certaines parties du corps sont privées et ne doivent pas être touchées. Ce travail sur les limites liés au corps est régulièrement travaillé dans chaque classe dès la PS. Une vigilance accrue des adultes permet d intervenir en cas de comportement inapproprié en expliquant à l'enfant les limites de l'intimité (même lorsque l'enfant joue à un jeu tel que Loup touche touche). Si une situation préoccupante est identifiée l'école informe les parents de l'enfant concerné. Les parents sont invités à ne pas intervenir eux mêmes auprès des autres parents mais à venir discuter des propos rapportés par leur enfant avec la directrice ou l'enseignante de la classe afin de préserver un climat serein, d'éviter des malentendus et de préserver une confidentialité. En effet, s'il faut rapidement signaler une situation à l'enseignant ou à la direction et discuter avec son enfant en l'aidant à exprimer ce qu il ressent et il faut également faire confiance à l'école pour gérer les situations avec bienveillance et efficacité. L'objectif est d'éduquer les enfants au respect mutuel tout en veillant à leur bien-être, dans un cadre sécurisé et adapté à chaque âge.

5 **Langage et éducation à la vie en collectivité**

Certains parents s'inquiètent de l'usage de termes liés à la sexualité dans le vocabulaire des enfants. S'il est évident que l'école ne peut pas remplacer l'éducation parentale, peut-elle toutefois encadrer davantage ces échanges ? Y a-t-il des actions prévues et qui pourraient être mises en place pour sensibiliser les élèves aux limites du langage approprié en milieu scolaire ?

Il arrive que des enfants reprennent des termes entendus dans leur environnement familial, médiatique ou social parfois sans même en comprendre le sens.L'équipe enseignante est très vigilante et intervient régulièrement pour réajuster le langage d'un enfant. Un travail de dialogue avec les familles est mis en place lorsque certains termes deviennent récurrents afin que chaque parent puisse accompagner son enfant dans l'apprentissage d'un vocabulaire approprié.

6 **Sécurité d'accès à l'école** Certains parents relèvent, dans un souci de sécurité, l'importance de bien veiller à la fermeture des accès (extérieur avec le portail et porte d'accès à l'école) afin d'éviter tout risque d'intrusion ou de sortie non contrôlée. Un parent a constaté que certaines portes, ainsi que le portail extérieur, n'étaient pas toujours bien fermés.

L'équipe est très soucieuse de la sécurité des enfants. Elle invite donc un parent qui constaterait une porte ouverte à le signaler immédiatemment afin qu 'elle puisse être refermée. Cependant l'équipe souligne qu il y a peut-être un quiproquo sur certaines portes. En effet, le portail extérieur qui mène au city n'est pas régulièrement fermé le matin car les cantonniers travaillent souvent dans la cour. Il n 'y a aucune mise en danger au niveau de la sécurité lorsque ce portail est ouvert puisqu il y a un 2 ème portillon qui mène ensuite à l'école qui lui est fermé et ne sera ouvert qu à l'heure de récréation. Au moment de l heure de récréation lorsque nous ouvrons le portail séparant le city de l'école, nous allons refermer le portail extérieur.

7 **Mise en place de boites Papillons**

Un parent rapporte une idée suite à un reportage à la télévision sur les boites « papillons » installées à l'école qui permettent de rapporter un problème à l'école ou familial et demande si on pourrait en installer.

Les boites « papillons » est un dispositif payant mis en place par une association pour traiter des violences physiques ou verbales subies la plupart du temps dans les familles ou en dehors de l'école et pas seulement dans le cadre scolaire. Lorsqu'une telle boite est installée dans une école il faut une personne référente (souvent un policier municipal) qui relève les messages.

A l'échelle de l'école nous avons un peu un système similaire qui permet d'avantage de régler les conflits dans la classe. L 'équipe propose par contre de mettre en place dans les classes des plus grands des boites pour communiquer seulement à la maitresse une situation lorsqu un enfant aurait besoin d'en parler mais souhaite garder « secret » la situation qui l'envahit.

Suite aux nombres importants de questions des parents à ce conseil, la directrice rappelle que les enseignants sont à l'écoute et ouverts au dialogue. Lorsqu'une situation préoccupe un parent, il ne faut pas hésiter à en discuter avec l'équipe enseignante et avec l'équipe du périscolaire qui travaille en lien étroit avec nous. Nous prendrons le temps de vous écouter et de trouver des solutions ensemble. La plateforme éducartable permet aux parents d'être en lien permanent avec les enseignants et la directrice reçoit volontiers sur rendez-vous le vendredi les parents qui le souhaitent . Une communication ouverte et bienveillante est la clé d'une relation de confiance . Il est important d'échanger pour éviter les malentendus et trouver ensemble les solutions adaptées.

Séance levée à 20h20

La secrétaire

Sandra Bertrand

La directrice

Mallorie Ruiz

ECOLE PIERRE MONNIER
Quartier des Saumades
84700 SUVVERT